



SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

C.D DE VILLENAUXE LA GRANDE

Le : 29 Octobre 2025

Pour certains nous ne valons rien

Le 22 août 2025, notre organisation exprimait sa colère et son dégoût à la suite de l'agression sauvage dont ont été victimes deux de nos collègues.

Cette semaine s'est tenu le procès de l'agresseur. Pour notre organisation, cela devait être une simple formalité : l'agresseur allait être condamné, et nos collègues reconnus comme victimes de la barbarie.

Mais voilà... La Justice, une fois de plus, n'a pas été du côté des victimes, surtout lorsqu'il s'agit des forces de sécurité intérieure.

L'agresseur a été relaxé en première instance, le tribunal préférant accorder plus de crédit aux déclarations d'un détenu se disant frappé qu'à la parole de deux surveillants pénitentiaires assermentés, formés, représentants de l'État, victimes d'une violence inouïe.

Il est vrai qu'une grande partie de l'agression s'est déroulée en cellule, après que notre collègue a été tiré par son gilet pare-lame hors du champ des caméras. Quant aux images disponibles, de la mise en prévention jusqu'à la fin de l'intervention, leur qualité désastreuse rend toute analyse impossible : on n'y distingue que des pixels.

Ce n'est pas faute d'avoir alerté depuis des années sur l'état des systèmes de vidéoprotection.

Les rapports rédigés par nos collègues ont été mis à mal par la défense. Cela n'aurait pas dû être possible si la hiérarchie n'avait pas exigé des CRI rédigés dans la précipitation, avant même que les agents soient conduits à l'hôpital.

Il serait temps de faire passer les agents avant la procédure.

Quant aux services hospitaliers, toujours prompts à protéger les PPSMJ contre les "méchants surveillants", ils n'ont même pas su constater l'ensemble des blessures de nos collègues. Ce manquement a permis à l'accusé de remettre en cause la réalité des faits.

Le bureau local **SPS-CEA** est dépité : une fois encore, les surveillants servent de chair à canon à ce ministère, avec la bénédiction de la hiérarchie.

Le **SPS-CEA** rappelle que, depuis la mobilisation de 2018, nous attendons les caméras piétons pourtant promises.

Le **SPS-CEA** demande la mise en place de caméras fonctionnelles en détention.

Le **SPS-CEA** exige de l'administration un soutien sans faille à nos deux collègues.

Le **SPS-CEA** est et restera présent aux côtés de tous les membres du CEA, face à un ministère qui méprise ses agents.

Le bureau local SPS-CEA